

RISQUES MEDICAMENTEUX - MÉDICAMENTS - PUBLIÉ LE 04/09/2023

Celocurine 50 mg/ml, solution injectable : risques d'erreurs médicamenteuses graves – Etiquettes non conformes, mise à disposition d'un contre-étiquetage

Information destinée aux Médecins anesthésistes-réanimateurs, Infirmiers anesthésistes et Pharmaciens hospitaliers

Pour 5 lots de la spécialité Celocurine 50 mg/ml, solution injectable, la mention « 100 mg - 2 ml » ne figure pas sur les étiquettes des ampoules (conditionnement primaire), ce qui entraine un risque d'erreurs médicamenteuses graves, pouvant être à l'origine d'un surdosage prolongeant ainsi la curarisation. Cette mention figure bien sur la boite du médicament.

Les lots concernés sont les suivants : H091, H092, H093, H094 et H095.

Pour ces 5 lots:

- Toutes les ampoules sont des ampoules de 2 ml et contiennent 100 mg de chlorure de suxaméthonium ;
- La quantité totale de chlorure de suxaméthonium présente dans chaque ampoule n'a pas été modifiée.

Dans l'attente de la mise à disposition de nouveaux lots comportant un étiquetage correct, avec la mention « 100 mg - 2 mL », Neuraxpharm France met à la disposition des PUI, via son site dépositaire, une contre-étiquette comportant la mention adéquate, afin que cette étiquette soit apposée sur chaque ampoule concernée par la pharmacie avant utilisation du médicament.

Pour ces 5 lots, des contre-étiquettes seront transmises en nombre équivalent au nombre d'ampoules de Celocurine livrées.



Téléchargez le courrier destiné aux professionnels de santé